



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Mesures de lutte contre la violence des groupuscules d'extrême-gauche

Question écrite n° 540

Texte de la question

Mme Edwige Diaz attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les violences commises par des groupuscules d'ultragauche contre de nombreux militants et candidats aux élections et sur la nécessité de les endiguer. L'État doit sévir contre tous ceux qui empêchent la liberté d'expression des opinions politiques dans le pays. Pourtant, les agressions se multiplient, encouragées par des déclarations incendiaires de responsables politiques et par l'impunité systématique dont bénéficient leurs auteurs. À Bordeaux, dans la nuit du 8 au 9 juillet 2022, 40 individus autoproclamés « antifascistes » ont violemment agressé un ancien candidat du Rassemblement National aux élections législatives et responsable des jeunes du Rassemblement National de la Gironde ainsi que son jeune frère. Ce lynchage, intervenu moins de 4 jours après que M. le ministre ait qualifié le Rassemblement National d'ennemi, n'est pas isolé. Depuis le début de l'année, on constate une succession ininterrompue d'attaques contre des militants politiques et élus engagés dans des campagnes électorales. Durant la présidentielle, à Hyères, dans le Var, des militants Rassemblement National et un conseiller régional ont été pris pour cible et leur voiture détruite lors d'un collage. À Védène, dans le Vaucluse, des élus et militants du RN venus accueillir un bus à l'effigie de Marine Le Pen ont été physiquement attaqués. À Metz, en marge d'un meeting d'Éric Zemmour, des sympathisants sont tombés dans un guet-apens tendu par l'ultragauche. Dans l'Essonne, enfin, des militants Reconquête ! ont été aspergés d'essence pendant un collage. Faut-il attendre un drame pour enfin agir ? Mme la députée interroge M. le ministre sur les mesures qu'il compte prendre pour lutter contre ce fléau et garantir la sécurité des militants politiques. Elle lui demande de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour que l'agression de cet ancien candidat aux législatives ne soit pas sans suite et d'envisager la dissolution des groupes d'ultragauche identifiés comme violents. Elle l'invite enfin à veiller à ce que ses déclarations ne contribuent pas à créer un climat de tension.

Données clés

Auteur : [Mme Edwige Diaz](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 540

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 août 2022](#), page 3629

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)